

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 AVRIL 2008 A 18 H 25

Date de la convocation :

9 avril 2008

Date d'affichage de la convocation :

9 avril 2008

Nombre de conseillers municipaux :

- **en exercice** 43
- **Présents à l'ouverture** .. 36
- **Absents ayant donné pouvoir**..... 3
- **Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir** : 0

Transmission en Préfecture le :

le 22 avril 2008

Date d'affichage du compte-rendu :

le 22 avril 2008

Publication au recueil des actes administratifs le :

le 22 avril 2008

Le 15 avril 2008, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Bruno JONCOUR, Maire.

Membres présents : M. CADEC (arrivé à la délibération n°6), Mme DIOURON, M. MAYEUX, Mme BLEVIN, M. BONNIN, Mme RAULT, M. DELOURME, Mme LE GAGNE, MM. BLEGEAN, GUENIFFEY, Mme SEITE, Adjoints.

MM. LE RUN, FUAN, Mmes BOT (arrivée à la délibération n°2), RIO, M. ROBERT, Mme MINET, MM. CROCHET, LORANT (arrivé à la délibération n°2), MARMIGNON, Mmes SOULIMAN (arrivée à la délibération n°2), PIAT, DE LAVENNE, M. DREVES, Mmes LE GONIDEC, COTTRET, M. ALIPOUR, Mmes LEBRETON, GRONDIN, MM. BENAY (arrivé à la délibération n°4), BEN ABDELWAHAB, LE BERE, BOIVIN, Mmes LEFAUCHEUR, HUBERT, GACEL, M. IBNYASSIN, Mmes GUYONNET, MEYER, M. BOURQUARD, Conseillers Municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme ADAMY donne pouvoir à M. GUENIFFEY
- Mme DE LAVENNE donne pouvoir à Mme LE GONIDEC (à partir de la délibération n°27)
- M. LE GUERN donne pouvoir à M. BOURQUARD

Sorties et entrées des adjoints et conseillers municipaux pendant la séance :

- Départ de Mme DE LAVENNE à la délibération n°27
- Sortie de Mme SEITE à la délibération n°31, retour à la n°32
- Sortie de Mme BOT à la délibération n°34, retour à la n°35

Secrétaire de séance :

- Mme GUYONNET

La séance est levée à 21 heures.

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être consultées :

➤ *au Service des Assemblées (Hôtel de ville - 2ème étage)*

sur le site Internet de la Ville : WWW.mairie-saint-brieuc.fr

1 – Personnel – Instances Paritaires – Constitution des Commissions Administratives Paritaires. Le conseil municipal décide l'institution d'une Commission Administrative Paritaire commune à la Ville, au Centre Communal d'Action Sociale et à la Caisse des Ecoles Publiques pour chaque catégorie A, B et C, étant précisé qu'une délibération concordante sera adoptée par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et de la Caisse des Ecoles Publiques.

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN.

Présents : 36

Pouvoirs : 2

Total : 38

Exprimés : 38

Voix Pour : 38

Voix Contre : 0

Abstention : 0

2 – Personnel – Instances Paritaires – Constitution du Comité Technique Paritaire. Le conseil municipal décide l'institution d'un Comité Technique Paritaire commun à la Ville, au Centre Communal d'Action Sociale et à la Caisse des Ecoles Publiques, étant précisé qu'une délibération concordante sera adoptée par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et de la Caisse des Ecoles Publiques et décide de fixer à 8, le nombre de représentants titulaires de la Collectivité et du personnel au sein du Comité Technique Paritaire, à chaque titulaire sera adjoint un suppléant.

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN.

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Total : 41

Exprimés : 41

Voix Pour : 41

Voix Contre : 0

Abstention : 0

3 – Constitution de la commission communale des impôts directs. Le conseil municipal dresse la liste de présentation suivante :

Titulaires :	Suppléants
M. Pierre DELOURME Mme Marie-Claire DIOURON M. Bernard LE RUN M. Yann DREVES M. Pierre EVEN M. René SAVIDAN M. Hervé GUIHARD M. Paul RECORSE Mme Sylvie GRONDIN M. Gilbert ROBERT M. Bernard GUEGUEN Mme Christine MINET M. Philippe LE GRIGUER (hors commune) M. Jean BRUMENT (hors commune) M. Marcel COURTAS M. Philippe CONAN	M. Robert MARMIGNON M. José STEVEZ Mme Juliette QUEHEN M. Patrick LE MEHAUTE Mme Nadine LEBRETON Mme Louise-Anne SOULIMAN Mme Anne GALAND Mme Annette DUMANOIS Mme Marie-Claire BRIAND M. Homauon ALIPOUR M. Alfred LE MEE Mme Marie-Hélène REIGNIER M. Yannick PREAUCHAT (hors commune) Mme Valérie JAOUEN (hors commune) Mme Catherine BINDER M. Briac FABBI

RAPPORTEUR : M. DELOURME.

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Total : 41

Exprimés : 41

Voix Pour : 41

Voix Contre : 0

Abstention : 0

4 – Communauté d'agglomération de Saint-Brieuc (C.A.B.R.I.) – Election des délégués de la Ville. Le conseil municipal proclame élus pour représenter la Ville de Saint-Brieuc au sein de la communauté d'agglomération briochine :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
1. M. Bruno JONCOUR 2. Mme Marie-Claire DIOURON 3. M. Alain CADEC 4. Mme Brigitte BLEVIN 5. M. Pierre DELOURME 6. Mme Odile RAULT 7. M. Gérard BLEGEAN 8. Mme Joëlle LE GAGNE 9. M. Jean-Jacques FUAN 10. Mme Elisabeth SEITE 11. M. Alain CROCHET 12. Mme Evelyne BOT 13. M. Bernard LE RUN 14. Mme Brigitte LE GONIDEC 15. M. Gilbert ROBERT 16. Mme Nadine LEBRETON 17. M. Yann DREVES 18. M. Jean-Guy LE BERE 19. M. Marc BOIVIN 20. Mme Martine HUBERT 21. M. Pascal BOURQUARD	1. Mme Christine ADAMY 2. M. Yannick MAYEUX 3. Mme Sophie PIAT 4. M. Roger BONNIN 5. Mme Laurence DE LAVENNE 6. M. Philippe GUENIFFEY 7. Mme Louise-Anne SOULIMAN 8. M. Jean-Marie LORANT 9. Mme Christine MINET 10. M. Mehdi BEN ABDELWAHAB 11. Mme Marie-France RIO 12. M. Homauon ALIPOUR 13. Mme Muriel COTTRET 14. M. Robert MARMIGNON 15. Mme Sylvie GRONDIN 16. M. Mathieu BENAY 17. Mme Mado LEFAUCHEUR 18. Mme Annie MEYER 19. Mme Nolwenn GUYONNET 20. Mme Christine GACEL 21. M. Pascal LE GUERN

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE.

Présents : 40

Pouvoirs : 2

Votants : 42

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 42

Nombre de voix obtenues : 42

5 – Syndicat mixte de protection du littoral breton VIGIPOL – Désignation des délégués de la Ville. Le conseil municipal décide de procéder à la désignation au scrutin à main levée des délégués de la Ville, titulaires et suppléants, appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte de Protection du Littoral Breton VIGIPOL :

Titulaires :	Suppléants
M. Alain CADEC M. Mehdi BEN ABDELWAHAB Mme Gisèle GUILLOT (hors conseil municipal) M. Marc BOIVIN	Mme Louise-Anne SOULIMAN M. Homauon ALIPOUR M. Alfred LE MEE (hors conseil municipal) Mme Nolwenn GUYONNET

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE.

Présents : 40

Pouvoirs : 2

Votants : 42

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 42

Nombre de voix obtenues : 42

6 – Régie municipale des Pompes Funèbres – Désignation des membres du conseil d'exploitation. Le conseil municipal désigne pour représenter la Ville au sein du conseil d'exploitation de la régie des pompes funèbres :

7 représentants du Conseil Municipal	5 personnalités qualifiées
- M. Gilbert ROBERT - Mme Marie-France RIO - Mme Christine MINET - M. Roger BONNIN - Mme Sylvie GRONDIN - M. Pascal BOURQUARD - Mme Christine GACEL	- M. Michel LE BRAZIDEC - M. Francis HINGANT - Mme Monique BRILLEAUD - M. Antoine LE MEUR - Mme Marie-France BOULDE

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE.

Présents : 41
Voix Pour : 43

Pouvoirs : 2
Voix Contre : 0

Total : 43
Abstention : 0

Exprimés : 43

7 – Syndicat intercommunal d'accueil pour les gens du voyage. Election des délégués de la Ville. Le conseil municipal proclame élus pour représenter la Ville de SAINT-BRIEUC au Syndicat Intercommunal d'Accueil des Gens du Voyage :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
- M. Roger BONNIN - Mme Joëlle LE GAGNE	- Mme Muriel COTTRET - M. Marc BOIVIN

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Votants : 43

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 43

Nombre de voix obtenues : 43

8 –Caisse des Ecoles publiques de Saint-Brieuc. Désignation des délégués de la Ville. Le conseil municipal décide de procéder à la désignation au scrutin à main levée des 7 délégués de la Ville appelés à siéger au comité de la caisse des écoles publiques de SAINT-BRIEUC :

- Mme Odile RAULT
- Mme Nadine LEBRETON
- Mme Laurence DE LAVENNE
- M. Yannick MAYEUX
- Mme Evelyne BOT
- Mme Christine GACEL
- Mme Annie MEYER

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

9 – Dissolution du syndicat mixte de la Côte du Goëlo – Modifications statutaires du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor. Le conseil municipal prend acte de la dissolution du Syndicat Mixte de la Côte du Goëlo, accepte le transfert de la compétence "Transport d'eau potable" du Syndicat Mixte de la Côte du Goëlo au Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor et l'adhésion au Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor des collectivités actuellement membres du Syndicat Mixte de la Côte du Goëlo, celle-ci intervenant à la date de création du Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat.

RAPPORTEUR : M. CADEC.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

10 – Centre hospitalier de Saint-Brieuc – Désignation des représentants de la Ville au conseil d'administration. Le conseil municipal désigne trois représentants de la Ville pour siéger au conseil d'administration du centre hospitalier de SAINT-BRIEUC :

Mme Christine ADAMY, Monsieur Bernard LE RUN, Mme Annie MEYER.

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

11 – Fixation des taux des impôts locaux – Année 2008. Le conseil municipal décide de fixer les taux d'imposition des trois taxes communales pour 2008 comme suit :

	2008
Taxe d'Habitation	24,69 %
Foncier Bâti	25,11 %
Foncier Non Bâti	41,99 %

RAPPORTEUR : M. DELOURME.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 36

Voix Pour : 33

Voix Contre : 3 (MM LE BERE, BOIVIN, MME MEYER)

Abstentions : 7 (MMES LE FAUCHEUR, HUBERT, GACEL, GUYONNET, MM IBNYASSIN, BOURQUARD, LE GUERN)

12 – Budget de la Ville. Décisions modificatives d'ouverture et de transfert de crédits. Exercice 2008.

Le conseil municipal adopte les autorisations spéciales d'ouverture et de virements de crédits annexées à la délibération.

RAPPORTEUR : M. DELOURME.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 33

Voix Pour : 33

Voix Contre : 0

Abstentions : 10 (opposition)

13 – Budget annexe des parkings. Décisions modificatives d'ouverture et de transfert de crédits. Exercice 2008.

Le conseil municipal adopte les autorisations spéciales d'ouverture et de virements de crédits annexées à la délibération.

RAPPORTEUR : M. DELOURME.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 33

Voix Pour : 33

Voix Contre : 0

Abstentions : 10 (opposition)

14 – Fourniture de carburants – Autorisation à signer le marché. Le conseil municipal approuve les termes du marché et autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise GUGUEN.

RAPPORTEUR : M. BONNIN.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 42

Exprimés : 42

Voix Pour : 42

Voix Contre : 0

Abstention : 1 (M. BOIVIN)

15 – Location des salles de Robien – Remise gracieuse des droits de location et remboursement des arrhes. Le conseil municipal décide l'exonération des droits de location dus pour l'utilisation de la grande salle de Robien le 31 août 2007 par l'association "Assaut Jeunes" pour un montant de 855 € et le remboursement à Madame BEYO Martine de la somme de 60,47 € représentant les arrhes versées pour la location des petites salles de Robien les 9 et 10 septembre 2006.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

16 – Personnel de droit privé – Régie Municipale des Pompes Funèbres. Adhésion à l'A.I.D.A.M.T. Le conseil municipal décide d'adhérer à l'Association Interprofessionnelle Départementale pour l'Application de la Médecine du Travail pour l'année 2008 et décide le paiement des droits d'entrée et des cotisations au titre de l'année 2008 pour un montant de 1 290 euros.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE.

17 – Restructuration du restaurant inter-administratif de SAINT-BRIEUC – Participation financière de la Ville de SAINT-BRIEUC. Le conseil Municipal décide de participer au financement des travaux de restructuration du Restaurant Inter-administratif de Saint-Brieuc pour un montant de 233 799,95 € et approuve les termes de la convention de financement annexée à la délibération. Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention.

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

18 – Opération programmée d'amélioration de l'Habitat – Quartier Ouest – Action d'accompagnement – Versement subvention Fonds d'Intervention Habitat. Le conseil municipal décide d'alimenter le Fonds d'Intervention Habitat d'un montant de trente mille euros (30 000 €).

RAPPORTEUR : Mme DIOURON.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

19 – Projet de rénovation urbaine de l'agglomération briochine. Avenant simplifiée n°1 à la convention contractée avec l'ANRU le 21 décembre 2006. Le conseil municipal approuve les termes de l'avenant simplifié n°1 à la convention contractée avec l'ANRU le 21 décembre 2006 et autorise Monsieur le Maire à signer aux côtés de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, de l'Etat, du Conseil Régional, de l'OPH Cabri-Habitat, ledit avenant simplifié n°1 annexé à la délibération.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 40

Voix Pour : 40

Voix Contre : 0

Abstentions : 3 (MM LE BERE, BOIVIN, MME MEYER)

20 – Eau et Assainissement – Programme de travaux réseaux 2008 – Construction et renouvellement – Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

Considérant le niveau d'investissement total estimé à 1 213 300 € HT, le conseil municipal décide le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la réalisation du programme de travaux réseaux 2008, détaillé en annexe de la délibération et autorise Monsieur le Maire à solliciter toute aide financière.

RAPPORTEUR : M. CADEC.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

21 – Fonds Solidarité Logement – Convention Spécifique "Solidarité Eau" – Avenant financier Participation 2008.

Le conseil municipal décide que la Ville de Saint-Brieuc participera financièrement, pour l'exercice 2008, à hauteur de 7 145,00 € HT., soit 7 537,97 € TTC au titre du dispositif départemental "solidarité/eau" et approuve les termes de l'avenant financier entre la Ville de Saint-Brieuc, le Département, et la Caisse d'Allocations Familiales annexé à la délibération. Monsieur le Maire est autorisé à signer le dit avenant.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstentions : 0

22 – Confrérie de la Coquille Saint-Jacques – Attribution d'une subvention de fonctionnement. Le conseil municipal décide l'attribution d'une subvention de 800 € à la Confrérie de la Coquille Saint-Jacques.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

23 – Concours de la création d'entreprises – Attribution d'une subvention. Le conseil municipal décide l'attribution d'une subvention de 1 000 € à l'Agence de Développement Economique du Pays de SAINT-BRIEUC.

RAPPORTEUR : M. FUAN.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

24 – Union du commerce "Les Vitrines de Saint-Brieuc" – Attribution d'une subvention. Le conseil municipal décide d'attribuer aux "Vitrines de Saint-Brieuc" une subvention de 15 000 € pour l'année 2008 et approuve les termes de la convention financière conclue jusqu'au 31 décembre 2008 entre la Ville et "Les Vitrines de Saint-Brieuc" annexée à la délibération. Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention.

RAPPORTEUR : Mme SEITE.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

25 – Salon nautique du Légué – Attribution de subvention. Le conseil municipal décide l'attribution à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor d'une subvention de 20 000 € dans le cadre de l'organisation du Salon nautique au Port du Légué du 18 au 20 avril 2008 et approuve les termes de la convention financière annexée à la délibération. Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention.

RAPPORTEUR : Mme SEITE.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

26 – Démocratie Locale – Subventions d'aides aux projets – Année 2008. Le conseil municipal décide l'attribution des subventions d'aides aux projets aux associations selon la répartition suivante :

- à l' Association Confettis" (organisation du carnaval 2008 qui a eu lieu le 30 mars) la somme de 12 000 €.

- à la Régie des Quartiers (organisation de la fête "Tissé Mêlé" 2008 dans la semaine du 8 au 12 avril) la somme de 2000 €.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY.

Présents : 41

Pouvoirs : 2

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

27 – Carte scolaire 2008 – Enseignement du 1^{er} degré. Le conseil municipal émet un avis défavorable aux retraits proposés par l'Inspection d'Académique, de demi-postes enseignants, à l'école maternelle Berthelot et à l'école élémentaire Berthelot, ainsi qu' à la fermeture d'une classe à l'école primaire Les Merles. Le conseil municipal sollicite l'ouverture d'une classe supplémentaire dans chacune des 2 écoles élémentaires à la rentrée, Berthelot et Grand-Clos.

RAPPORTEUR : Mme RAULT.

Présents : 40

Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil municipal manifeste sa solidarité avec les équipes éducatives des écoles concernées en approuvant la motion qui sera transmise à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Présents : 40

Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 40

Voix Pour : 40

Voix Contre : 0

Abstentions : 3

(M. BOVIN, M. LE BERE, MME MEYER)

28 – Enseignement musical – Convention de partenariat Ville de Saint-Brieuc/Ville de Rennes/Communauté d'agglomération de Brest Métropole Océane. Le conseil municipal approuve la convention de partenariat entre les conservatoires de Saint-Brieuc, Rennes et Brest-Métropole Océane et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention. Le conseil municipal précise que,

dans une logique de réciprocité énoncée dans la convention, l'ensemble des frais liés à l'intervention des professeurs du Conservatoire de Saint-Brieuc dans les deux établissements partenaires seront pris en charge par la Ville, ceux liés à l'intervention des professeurs des deux autres conservatoires à Saint-Brieuc seront pris en charge par leurs collectivités respectives.

RAPPORTEUR : M. MAYEUX.

Présents : 40 Pouvoirs : 3 Total : 43 Exprimés : 43
Voix Pour : 43 Voix Contre : 0 Abstention : 0

29 – Subventions aux associations culturelles et équipes artistiques – Année 2008/ 2^{ème} tranche. Le conseil municipal décide l'attribution des subventions figurant dans les tableaux annexés à la délibération, représentant un montant total de 119 966 €, et approuve les termes des conventions financières afférentes annexées à la délibération. Monsieur le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.

RAPPORTEUR : M. MAYEUX.

Présents : 40 Pouvoirs : 3 Total : 43 Exprimés : 43
Voix Pour : 43 Voix Contre : 0 Abstention : 0

30 – Compagnie Fiat Lux – Convention pluriannuelle d'objectifs Ville de Saint-Brieuc/Département des Côtes d'Armor/Région Bretagne 2008/2009/2010. Le conseil municipal approuve les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs annexée à la délibération d'une durée de trois ans associant la Compagnie Fiat Lux, le Département des Côtes d'Armor, la Région Bretagne et la Ville de Saint-Brieuc et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

RAPPORTEUR : M. MAYEUX.

Présents : 40 Pouvoirs : 3 Total : 43 Exprimés : 43
Voix Pour : 43 Voix Contre : 0 Abstention : 0

31 – Association Wild Rose – Convention pluriannuelle d'objectifs Ville de Saint-Brieuc/Département des Côtes d'Armor/Région Bretagne 2008/2009/2010.

Le conseil municipal décide la reconduction de l'engagement de la Ville de Saint-Brieuc en faveur de l'Association Wild Rose par le biais de la convention pluriannuelle d'objectifs, annexée à la délibération, d'une durée de trois ans, à compter de sa signature, entre la Ville de Saint-Brieuc, le Département des Côtes d'Armor, la Région Bretagne et l'Association Wild Rose. Le conseil municipal approuve les termes de ladite convention et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

RAPPORTEUR : M. MAYEUX.

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 42
Voix Pour : 42 Voix Contre : 0 Abstention : 0

32 – Section sportif – Subventions aux projets 2008 – 2^{ème} tranche. Le conseil municipal décide l'attribution aux associations des subventions telles qu'énumérées ci-dessous :

Associations	Date	Lieu	Objet	Aide
MJC du Plateau section canoë-kayak	29 et 30 mars 2008	Aval du barrage de Saint-Barthélémy	2 ^{ème} manche du championnat régional de slalom de kayak en benjamins et minimes	500€
OGEC Saint-Charles La Providence	2 mars 2008	Paris	Participation au Semi marathon de Paris	350€
Triathlon Pays de Saint-Brieuc	16 mars 2008	Le légué	Championnat de Bretagne de Duathlon sprint et sélectif championnat de France	500€
Association Sportive et culturelle des Sourds de Saint-brieuc	29 et 30 mars 2008	Brézillet	Championnats inter régionaux de Pétanque Aide à l'achat de coupes	150€
Cercle Sportif et Culturel de la Croix-Lambert	8 mai 2008	La Ville Oger	Tournoi de Football du Griffon	800€
Société de concours hippique de Saint-Brieuc	Du 9 au 12 mai 2008	Centre équestre de Brézillet	Concours hippique de la pentecôte	8 000€
Moto Club Briochin	17 et 18 mai 2008	Vallée de Douvenant	Epreuve internationale de Side-car Championnats de Bretagne minimes et cadets de moto-cross Epreuves nationales de Moto-cross et Moto anciennes	3 000€
Aviron club du Gouët	18 mai 2008	Plan d'eau des Rosaires	4 ^{ème} manche du championnat de Bretagne d'aviron de mer	500€
Service départemental des côtes d'Armor de l'UNSS	21 et 22 mai 2008	Espace Steredenn	Championnats de France UNSS de Gymnastique Rythmique	1 000€
Gazelec Sports section Football	31 mai et 1 ^{er} juin 2008	Les hauts champs	Organisation d'un tournoi de football jeunes	400€
Foyer socio éducatif du collège Beaufeuillage	14 juin	Langueux	Participation à la Corrida de Langueux dans le cadre d'une action solidaire	100€

⇒ Décision du 12 février 2008 de régler les frais et honoraires de la S.C.P. LARNICOL-MONOT-ODON, huissiers de justice, domiciliée 16 rue Michelet à Saint-Brieuc (22000) pour la notification à l'étude de Maître de VILLARTAY, respectivement notaire et mandataire, de l'acquisition par exercice du droit de préemption au profit de la Ville des terrains situés 4 et 4 bis Vieille Côte de Gouët à Saint-Brieuc.

⇒ Décision du 14 mars 2008 de régler les frais et honoraires de la S.C.P. GARNIER – LOZAC'HMEUR – BOIS – DOHOLLOU – PERSON – SOUET – ARION – ARDISSON – GRENARD – LEVREL – GUYOT-VASNIER, avocats associés, domiciliée 29 rue de Lorient à RENNES (35043), pour l'expertise réalisée suite à la contestation des propriétaires sur la répartition du coût de travaux réalisés d'office par la Ville dans le cadre d'un péril imminent relatif à la Galerie Saint-Guillaume 25 rue Saint-Guillaume à Saint-Brieuc.

4 - Conventions passées avec différents organismes, associations ou particuliers pour le louage de choses n'excédant pas douze ans:

⇒ Décision du 11 janvier 2008 au titre du règlement d'une redevance annuelle pour servitude de passage aux propriétaires des parcelles sur lesquelles empiète le passage de la Ville Berno. Le montant total du règlement s'élève à 11.79 € pour l'année 2007 et a été réparti entre les quatre propriétaires désignés : Mme De Barros, Melle Fourre et M. Ferdinand, Melle Cerino et M. Rouillé, Mme GUERLESQUIN. Elle est révisée tous les 3 an depuis 2001 en fonction de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE.

(B)= briochin (NB)= non briochin

LOCATAIRE	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE CONVENTION	LOYER
ENSEMBLE TRADITIONNEL DU PAYS DE GOUËT B	<u>2 RUE ANATOLE FRANCE</u> Mise à disposition des locaux de l'immeuble sis, 2 rue Anatole France pour la répétition des musiciens le samedi 8 mars 2008 (13h/19h), pour une réunion de bureau le lundi 17 mars (19h/21h), pour une réunion du Conseil d'Administration le samedi 26 avril (17h/20h), pour les coiffures et les costumes des danseuses le dimanche 4 mai 2008 (11h/15h)	Mars 2008	Gratuit
CEFEDEM NB	<u>LOCAUX BAT B (CHARNER)</u> Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition des locaux du centre Charner du 22 septembre 2003 en vue d'autoriser l'occupation desdits locaux le dimanche 30 mars 2008 de 9 h à 19 h.	Mars 2008	Gratuit
ENSEMBLE TRADITIONNEL DU PAYS DE GOUËT B	<u>2 RUE ANATOLE FRANCE</u> Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition d'un immeuble sis 2 rue Anatole France du 3 Mars 2008 en vue d'autoriser l'occupation desdits locaux le samedi 22 mars 2008 de 14 h à 22 h pour la répétition de 6 musiciens.	Mars 2008	Gratuit

5 - Conventions d'occupation de locaux scolaires

LOCATAIRE	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE CONVENTION	LOYER
L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES B	<u>ECOLE DE LA VILLE-HELLIO</u> Mise à disposition de la salle de jeu pour l'organisation de la fête de Noël le 15 décembre 2007 de 14h à 18h.	Décembre 2007	Gratuit
DIRECTION DE L'ECOLE B	<u>ECOLE ELEMENTAIRE CROIX ROUGE</u> Mise à disposition la salle de restauration en vue d'organiser un repas avec collègues de la ZEP le 18 décembre de 19h à 23h.	Décembre 2007	Gratuit
ASSOCIATION BEBES DANS L'EAU B	<u>ECOLE JEAN NICOLAS</u> Mise à disposition de la salle de restauration afin d'organiser un repas léger le dimanche 2 décembre de 11h à 14h30.	Décembre 2007	Gratuit
L'ASSOCIATION DES PARENTS DIV YEZH B	<u>ECOLE GRAND CLOS ELEMENTAIRE</u> Mise à disposition d'une salle de classe de l'école pour tenir leur réunion le 17 décembre 2007 de 18h à 22h.	Décembre 2007	Gratuit
CENTRE SOCIAL DE LA CROIX SAINT LAMBERT B	<u>ECOLE MATERNELLE DE L'ETABLETTE</u> Mise à disposition de la salle de motricité durant le temps extra scolaire d'organiser des activités sportives pour le 1 ^{er} semestre 2008.	Janvier 2008	Gratuit
OCCE B	<u>ECOLE BERTHELOT</u> Mise à disposition de la salle de sciences de l'école en vue d'organiser le mercredi 23 janvier 2008 une formation comptable de mandataires de coopérative de 9h à 12h	Janvier 2008	Gratuit
OCCE B	<u>ECOLE CESSON BOURG</u> Mise à disposition de la salle de motricité de l'école maternelle en vue d'organiser le mercredi 23 janvier 2008 une formation aux projets Contes de 14h. à 17h.	Janvier 2008	Gratuit
L'AMICALE DES PARENTS D'ELEVES B	<u>ECOLE MATERNELLE DU GRAND CLOS</u> Mise à disposition du préau pour ranger et préparer le char du carnaval du 30 mars 2008.	Février 2008	Gratuit

COMITE D'ANIMATION DES ECOLES DE CESSON BOURG B	<u>ECOLE CESSON BOURG</u> Mise à disposition de la cour de l'école élémentaire en vue d'organiser le mardi 24 juin 2008 une représentation de danse 19h30 à 23h.	Février 2008	Gratuit
COMITE D'ANIMATION DES ECOLES DE CESSON BOURG B	<u>ECOLE CESSON BOURG</u> Mise à disposition de la salle de motricité de la maternelle, la cour élémentaire en vue d'organiser le dimanche 8 juin 2008 la fête des écoles de 9h à 23h.	Février 2008	Gratuit
BASE NATURE DE LA VILLE OGER B	<u>ECOLE MATERNELLE DE L'ETABLETTE</u> Mise à disposition de la salle polyvalente durant les vacances scolaires de février pour organiser des activités.	Février 2008	Gratuit
ASSOCIATION KOMITE SKOAZELL B	<u>ECOLE DIWAN</u> Mise à disposition de la cour de l'école afin d'organiser un vide grenier le dimanche 29 juin 2008 de 7h à 20h.	Février 2008	Gratuit
ENSEMBLE TRADITIONNEL DU PAYS DE GOUËT B	<u>ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES BREL</u> Mise à disposition la salle de sports pour organiser une répétition le samedi 23 février 2008 de 9h à 20h.	Février 2008	Gratuit

6 - Marchés passés selon une procédure adaptée, passés en vertu de la délégation donnée au Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 20 avril 2004 – période du 03 janvier au 20 mars 2008 :

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

• REALISATION D'UNE ETUDE CLIMATIQUE DU PROJET ANRU SUR 2 ZONES URBAINES SENSIBLES

- MARCHÉ 111/07 - NOTIFIÉ LE 17 JANVIER 2008

METEODYN du Mans (72)

39 169.00 € TTC

• MISSION D'ANALYSE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE JURIDIQUE DANS LE CADRE D'UN PROJET D'AMENAGEMENT URBAIN

MARCHÉ 08/08 – NOTIFIÉ LE 5 FEVRIER 2008

Cabinet CORNET-VINCENT-SEGUREL de Nantes (44)

10 764.00 € TTC

• MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE – EXTENSION DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE TENNIS "LE GRIFFON"

MARCHÉ 15/08 – NOTIFIÉ LE 19 MARS 2008

SOCOTEC de Plérin

2 332.20 € TTC

MARCHES DE SERVICES

- ACQUISITION D'UN "POINT A TEMPS AUTOMATIQUE"

MARCHE 14/08 – NOTIFIE LE 17 MARS 2008

SECMAIR de Cossé-Le-Vivien (53)

161 460.00 € TTC

- SUIVI ET GESTION DES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX PERIODIQUES ET REVUES FRANCAISES ET ETRANGERES

MARCHE 13/08 – NOTIFIE LE 13 MARS 2008

EBSCO information services d' Antony (92)

11 567.66 €TTC

MARCHES DE FOURNITURES

- FOURNITURE ET POSE DE MATERIEL DE CUISSON POUR LA CUISINE CENTRALE

MARCHE 10/08 - NOTIFIE LE 6 MARS 2008

- lot 1 : four mixte 20 niveaux GN1/1 électrique et hotte d'extraction

TEC HOTEL d'Yffiniac

23 488.24 € TTC

- lot 2 : cuiseur multifonctions 200 litres électrique

H.M.I. G.C. BARTHELEMY AUFFRAY de Saint-Brieuc

29 281.46 € TTC

- lot 3 : plaque de cuisson électrique

TEC HOTEL d'Yffiniac

5 136.82 € TTC

- RENOUELEMENT DU LOGICIEL D'APPLICATION DU SERVICE "DROITS DES SOLS"

MARCHE 12/08 – NOTIFIE LE 26 FEVRIER 2008

APPIA d'Orvault (44)

29 071.68 € TTC